

Sur la sommité appelée le Hong yai chan 洪崖山, on voit le puits où maître Hong Yai sublimait le cinabre 有洪崖先生煉丹井⁴. Hong Yai passe pour avoir été déjà âgé de trois mille ans à l'époque du mythique empereur Yao; il appartient au même groupe de personnages légendaires que Hiu Yeou 許由 et Tch'ao Fou 巢父 (cf. Giles, *Biog. Dict.*, nos 200 et 797).

N° 13.

De la montagne Ta-wei, le lieu céleste profond Hao-cheng chang-yuan; il a 300 li; il est dans la sous-préfecture de Li-ling qui dépend de la préfecture de T'an. C'est la résidence du Maître céleste; il y a là la chambre de pierre et l'autel de l'immortel.

La montagne Ta-wei 大圍 est aussi appelée la montagne Cheou-pei 首碑 (cf. *Kouang yu ki*, chap. xv, p. 2^a: *Ta ts'ing yi t'ong tche*, chap. LXXVI, p. 4^a; *Hou nan t'ong tche*, chap. XIII, pp. 29^b-30^a). Elle est à 150 li au Nord-Est de la sous-préfecture de Lieou-yang 瀏陽, qui dépend de la préfecture de Tch'ang-cha 長沙, dans la province de Hou-nan (cf. *Hou-nan t'ong tche*, chap. XIII, pp. 29^b-30^a, où le nom de la grotte est écrit Hao chang yuan cheng 好上元生).

N° 14.

Sur la montagne Ts'ien, le lieu céleste profond T'ien-tchou sseu-hiuan¹; il a 1.300 li; il se trouve dans la sous-préfecture de T'ong-tch'eng, qui dépend de la préfecture de Chou. Kieou-t'ien sseu-ming (y préside).

La montagne Ts'ien, qu'on nomme aussi la montagne Wan 皖 ou la montagne T'ien-tchou 天柱 ou la montagne Houo 霍 est au Nord-Ouest de la sous-préfecture de Ts'ien-chan 潛山, qui dépend de la préfecture de Ngan-k'ing 安慶, dans la province de Ngan-houei. En 106 avant Jésus-Christ², l'empereur Wou, de la dynastie Han, conféra à cette montagne le titre de Pic du Sud 南嶽; c'est seulement en 589 après Jésus-Christ que Kao tsou, de la dynastie Souei, remplaça le Heng chan 衡 à son rang de Pic du Sud dans la liste des cinq Pics.

trouvait déjà dans la Géographie générale de l'époque des Ming, le *Ming yi t'ong tche*.

1. Cf. *Kiang-si t'ong tche*, chap. VII, pp. 1-2.

2. Cf. *Ibid.*, chap. CIII, p. 1^{a-b}.

3. Cf. Sseu-ma Ts'ien, chap. XXVIII, trad. fr., t. III, p. 510.